

COORDINATION POUR LA SOUVERAINETÉ DE LA SYRIE ET CONTRE L'INGÉRENCE

Pour un dialogue patriotique et de paix conforme aux intérêts objectifs du peuple syrien

Le collectif d'organisations françaises membres de la Coordination pour la Souveraineté de la Syrie et contre l'Ingérence analyse le contenu de la Déclaration de Genève, adoptée le 29 janvier, et dénonce au passage l'attitude des milieux occidentaux qui, en refusant des visas à une partie des opposants syriens désireux de participer à la rencontre de Genève, cherchent à faire le tri entre « *les bons opposants et les mauvais* ». Ce collectif condamne en outre le récent raid aérien de l'Etat d'Israël sur le territoire syrien, une violation flagrante du droit international que l'Occident ignore olympiquement.

RÉSEAU VOLTAIRE | PARIS (FRANCE) | 14 FÉVRIER 2013



**Le mercredi 30 janvier 2013,
Tel-Aviv déclenche un raid aérien
sur le centre de recherche de
Jemraya, dans la grande banlieue de
Damas.**

Coordination pour la souveraineté de la Syrie et

contre l'ingérence

Communiqué du 11 février 2013

La Syrie, reflétant les sentiments profonds de tous les peuples arabes, n'a jamais renoncé à s'opposer à la politique expansionniste menée par Tel-Aviv en Palestine, au Liban, en Syrie et ailleurs. Tout au long de l'actuelle crise syrienne, les dirigeants sionistes ont voulu manifester une retenue apparente qui témoigne qu'ils savent pertinemment que tout engagement visible de leur part dans cette crise délégitimerait le côté qu'ils appuient. À plusieurs reprises, il a pu néanmoins être constaté que des groupes armés rebelles soutenus par les monarchies absolutistes arabes et par les pays de l'OTAN et utilisant le camouflage de la religion ou de la démocratie mais visant à démanteler l'unité de la Syrie, bénéficiaient du soutien de l'entité israélienne. Celle-ci vient de sortir de sa réserve apparente en bombardant la Syrie [1], au mépris du droit international et du cessez-le-feu qu'elle a signé à la suite de la guerre de 1973. Violation du droit international que nous condamnons fermement.

Cet acte témoigne de l'évolution de la situation en Syrie. Il intervient au moment où la rébellion armée, qui pour l'essentiel a été supplantée par une agression extérieure entretenue et financée par une ingérence étrangère occidentaliste soutenue par des takfiristes domestiqués par l'OTAN, donne manifestement des signes d'essoufflement. Elle s'épuise face à la résistance de l'armée syrienne activement soutenue par les comités populaires qui se sont formés dans l'ensemble du pays. Une régression très perceptible de l'intensité des activités des mercenaires et de leurs collabos syriens va de pair avec la multiplication d'actes de terrorisme d'un degré de sauvagerie inconnu jusque là. Ainsi, la chasse israélienne tente de freiner autant que faire se peut le renforcement de la puissance défensive de l'Etat syrien.

Dès lors, il ne peut s'agir d'une coïncidence fortuite. Les ennemis de la Syrie unifiée et indépendante sentent qu'ils sont en train de perdre du terrain et, dans un rapport de force évoluant en leur défaveur, les puissances de l'OTAN engagées en Syrie semblent

accepter désormais l'idée de négociations visant à mettre un terme à la crise, grâce au rôle d'intermédiaire que jouent la Russie et l'Iran.

C'est dans ce contexte que nous avons appris que se sont réunis à Genève des représentants d'une partie de l'opposition qui s'étaient prononcés contre une intervention militaire étrangère. Ces opposants semblent, ce qui est positif, refuser l'utilisation de la violence et le développement d'une rébellion armée contre le gouvernement syrien. Pour autant, ils n'ont pas osé jusqu'ici participer au processus de réformes politiques mis en place au cours des deux dernières années et qui a amené sur les bancs du Parlement de Damas des élus provenant d'autres formations, issues elles aussi de l'opposition.



La rencontre de Genève a accouché d'un texte équivoque [2] mais qui semble témoigner que, pour ses auteurs, la voie des négociations sans condition pour la formation d'un équilibre politique garantissant l'intégrité territoriale et l'indépendance de la Syrie semble désormais une perspective acquise et que toutes les forces politiques syriennes devraient pouvoir y participer.

On peut déplorer les formulations ambiguës de ce texte, qui fait injustement porter au gouvernement syrien l'entière responsabilité de la crise syrienne en gommant entièrement les ingérences et les agressions extérieures, mais ces ambiguïtés témoignent aussi du désir des participants, et sans doute des puissances qui les soutiennent, de sauver la face d'une opposition qui n'a pas su s'engager à temps dans la voie des négociations et condamner les fauteurs de guerre civile et leurs soutiens étrangers.

D'où certaines formulations qui peuvent laisser croire que le peuple syrien aurait des revendications appelant l'intervention et le soutien de forces arabes et internationales extérieures, afin de lui octroyer une « modernité » qui n'aurait pas déjà touché la Syrie et qui serait la propriété exclusive des puissances qui ont précisément conduit la Syrie à plonger dans la violence et la barbarie.

Enfin, ce document n'aborde pas concrètement la question de la cessation des violences car il ignore le problème des responsabilités de ces violences. Ce document témoigne pourtant à sa façon d'une volonté de rechercher un compromis avec le gouvernement syrien, ce qui représente une avancée.

Ce sera en définitive aux Syriens et à eux seuls de décider comment trancher entre ce document, d'autres propositions éventuelles provenant de toutes les autres forces politiques existant en Syrie et la proposition très élaborée qui vient d'être faite par le président Bachar al-Assad [3] qui, beaucoup plus concrètement, prévoit dans le détail un processus de négociation, un mécanisme de compromis avec toutes les forces d'opposition, sans exclusive de nature politique, sociale, ethnique ou religieuse, un cessez-le-feu et les modalités de son contrôle, la formation d'un gouvernement représentatif de toutes les composantes de la société, la convocation d'une assemblée constituante suivie d'un référendum et d'élections parlementaires permettant de rendre effective les décisions prises en direction de la démocratisation du pays au cours des mois précédents.

Dans ce contexte d'exacerbation des violences armées et d'un début de négociations devant aboutir à un compromis acceptable pour toutes les parties soutenant le renforcement de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie, il est étonnant de constater que, au moment même où les Etats-Unis et la Russie engagent des conversations sur la Syrie, la Suisse – avec l'appui de Paris – a refusé des visas d'entrée à une cinquantaine de citoyens syriens d'opposition. Ils ont été empêchés de participer à la conférence qui a produit ce texte, qui a donc été rédigé en l'absence d'une partie notable des Syriens qui peuvent prétendre représenter une fraction des opposants de l'intérieur. Nous ne

pouvons dès lors que dénoncer cette nouvelle ingérence dans les affaires intérieures syriennes, qui ne vise plus seulement les autorités légales de ce pays, mais tente de définir également quels seraient les bons opposants et les mauvais.

Double mépris donc manifesté à l'égard du droit des Syriens à leur autodétermination. On voudrait punir un peu plus longtemps ce pays pour la résistance, la cohésion et la souveraineté qu'il a manifestées depuis son indépendance et plus particulièrement, au cours des deux années écoulées en retardant ainsi l'issue pacifique du conflit qu'on ne s'y serait pas pris autrement.

Nous ne pouvons donc que manifester notre attachement à la paix en Syrie, une paix qui passe par le respect de sa souveraineté et de son unité, sans ingérences extérieures ; notre soutien à un pays victime d'une agression extérieure et de l'occupation d'une partie de son territoire depuis 1967 ; notre espoir que les différentes organisations ou structures de la société syrienne qui ont témoigné de leur refus de cautionner toute ingérence et toute violence menaçant la Syrie trouvent le chemin du rapprochement et que l'opinion publique des pays adhérents à l'OTAN puisse enfin briser le mur du silence qui l'empêche de connaître l'état des réformes déjà engagées en Syrie depuis deux ans et les derniers engagements et propositions détaillées qui viennent d'être énoncées par son président pour permettre la réalisation de la paix dans son pays.

Enfin, nous sommes conscients que la Syrie constitue aujourd'hui, comme très souvent au cours de son histoire, un baromètre de la paix et de l'état du monde et, dans ce contexte, nous souhaitons que ce pays reprenne la place qui lui revient dans l'espace méditerranéen auquel il appartient et qui a donné au monde l'écriture et le savoir sans lesquels la culture française n'aurait pas pu naître et se développer.

La Coordination pour la souveraineté de la Syrie et contre l'ingérence

[1] « [L'ASL et Israël attaquent un Centre de recherche syrien](#) », *Réseau Voltaire*, 31 janvier 2013.

[2] Voir « [Déclaration de Genève – Conférence internationale sur la Syrie, 28 et 29 janvier](#)

2013 », *Réseau Voltaire*, 11 février 2013.

[3] Voir « [Texte intégral du discours du Président Bachar al-Assad](#) », *Réseau Voltaire*, 6 janvier 2013.

Source : « Pour un dialogue patriotique et de paix conforme aux intérêts objectifs du peuple syrien », *Réseau Voltaire*, 14 février 2013, www.voltairenet.org/article177498.html